

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) a, parmi ses missions, la mise en œuvre d'actions pour les agents de l'état et leur famille.

Cette année, la SRIAS Nouvelle-Aquitaine propose dans la limite du budget imparti l'action :

PROMOUVOIR LA LECTURE ET LA CULTURE

La SRIAS propose de vous délivrer des chèques Lire et Culture.
Ces chèquiers sont utilisables deux ans en plus de l'année d'acquisition.

Le chèque Lire est un chèque cadeau qui peut être utilisé partout en France pour l'achat de BD, livres de collections, romans, manuels scolaires, dictionnaires mais aussi pour l'abonnement à des revues ou périodiques.

Le chèque Culture est un chèque cadeau qui peut être utilisé pour un grand nombre de sorties et loisirs culturels dans les théâtres, musées, expositions, concerts, festivals, parcs et châteaux, parcs zoologiques, aquariums, billetteries....

Les chèques ont une valeur de 10 € et seront achetés en format chéquier (5 ou 10 chèques de 10 €). Ils vous seront envoyés par le prestataire (Groupe Up) **par lettre suivie.**

La participation de la SRIAS sera fonction de votre quotient familial. (Voir fiche Quotient familial)

Pour obtenir vos chèquiers auprès de la SRIAS, fournir les documents suivants :

- Le ou les bulletins de commande dûment complétés (un bulletin par catégorie de chéquier)
- Le chèque de paiement à l'ordre de : « **Le chèque déjeuner** »
- Une photocopie complète du dernier avis d'impôt
- Une photocopie de votre dernier bulletin de salaire ou de pension

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

Date de clôture des commandes : 15 octobre 2017

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au 05 57 95 02 97
ou au 06 79 08 54 82

SRIAS Nouvelle-Aquitaine 2017

Les participations 2017 de la SRIAS Nouvelle-Aquitaine sont calculées en fonction du quotient familial mensuel. Il est établi à partir du revenu fiscal de référence. Il est fondé sur le (ou les) dernier avis d'impôt.

Calcul du quotient familial mensuel:

RFR

15 X (nb de personnes au foyer + 1 si monoparental + 1 si adulte ou enfant handicapé)

Quotient familial	Réduction	Prix payé par l'agent pour l'achat d'un chéquier d'une valeur de 50 € (5 chèques de 10 €)	Prix payé par l'agent pour l'achat d'un chéquier d'une valeur de 100 € (10 chèques de 10 €)
< 230€	70,0%	15,00 €	30,00 €
231 à 310€	64,0%	18,00 €	36,00 €
311 à 390€	58,0%	21,00 €	42,00 €
391 à 460€	52,0%	24,00 €	48,00 €
461 à 540€	46,0%	27,00 €	54,00 €
541 à 610€	40,0%	30,00 €	60,00 €
611 à 690€	34,0%	33,00 €	66,00 €
691 à 770€	28,0%	36,00 €	72,00 €
771 à 840€	22,0%	39,00 €	78,00 €
841 à 920€	16,0%	42,00 €	84,00 €
> 920€	10,0%	45,00 €	90,00 €

Monoparental : Lettre T sur avis d'impôt

Adulte ou Enfant handicapé : Notifié sur avis d'impôt

Exemple : pour une famille de deux enfants ayant un revenu fiscal de référence 2015 (ligne 25 de l'avis d'impôt 2016) de 18 240 €, le quotient familial sera de :

Revenu fiscal de référence : 18 240 € (Nombre de personnes au foyer= 4 : **nombre de personnes figurant sur l'avis d'impôt 2016**)

$\frac{18\ 240}{15 \times 4} = 304 \text{ €}$ Le prix payé par l'agent pour un billet adulte sera 13,00 €

15x4

Pour les couples séparés, un enfant est compté 1 si résidence exclusive et 0,5 si résidence alternée

BULLETIN DE COMMANDE

CHEQUES-LIRE

A retourner à la SRIAS

NOM : Prénom :
 Catégorie : A B C
 Ministère d'appartenance et code MIN :
 N° de téléphone professionnel :
 N° de téléphone personnel :
 E. mail (obligatoire) :
 Adresse d'envoi des chèquiers :

Certifie que mon quotient familial mensuel est :

Nombre de Chéquiers de 50 €	
Prix unitaire accordé	
Nombre de Chéquier de 100 €	
Prix unitaire accordé	
Participation à la mise sous pli et à l'envoi en lettre suivie	2,05 €
Total	

Commande maximale par agent :
1 chéquier de 100 € (ou 2 chèquiers de 50 €) par année civile

(Possibilité de commander 1 chéquier de 100 € **supplémentaire** par enfant inscrit dans l'enseignement supérieur
Fournir Justificatif)

Chèque à l'ordre de « Le chèque Déjeuner »

Remarque :

Si au cours de la même commande vous achetez des chèques lire et culture, les frais de mise sous pli et d'envoi ne s'ajoutent pas.

Date de commande et signature de l'agent :

A retourner à l'adresse suivante :

SRIAS Nouvelle-Aquitaine
 4b esplanade Charles De Gaulle
 33 077 BORDEAUX Cedex

BULLETIN DE COMMANDE

CHEQUES-CULTURE

A retourner à la SRIAS

NOM : Prénom :
 Catégorie : A B C
 Ministère d'appartenance et code MIN :
 N° de téléphone professionnel :
 N° de téléphone personnel :
 E. mail (obligatoire) :
 Adresse d'envoi des chèquiers :

Certifie que mon quotient familial mensuel est :

Nombre de Chéquiers de 50 €	
Prix unitaire accordé	
Nombre de Chéquier de 100 €	
Prix unitaire accordé	
Participation à la mise sous pli et à l'envoi en lettre suivie	2,05 €
Total	

Commande maximale par agent :
1 chéquier de 100 € (ou 2 chèquiers de 50 €) par année civile

Chèque à l'ordre de « Le chèque Déjeuner »

Remarque :

Si au cours de la même commande vous achetez des chèques lire et culture, les frais de mise sous pli et d'envoi ne s'ajoutent pas.

Date de commande et signature de l'agent :

A retourner à l'adresse suivante :

SRIAS Nouvelle-Aquitaine
 4b esplanade Charles De Gaulle
 33 077 BORDEAUX Cedex